

# **Groupe CCIMP**

**Comptes consolidés pour l'exercice clos  
le 31 décembre 2017**

## Bilan consolidé au 31 décembre 2017

ACTIF		31 décembre 2017			31 décembre 2016
		Note	Montants Bruts	Amortissements & Provisions	Montants nets
<i>En milliers d'euros</i>					
<b>Actif immobilisé</b>		<b>183 929</b>	<b>84 759</b>	<b>99 170</b>	<b>99 417</b>
Ecarts d'acquisition	3.1	771	771	-	-
Immobilisations incorporelles	3.2	10 513	8 043	2 470	2 204
Immobilisations corporelles	3.3	126 848	75 785	51 063	47 984
Immobilisations financières	3.4	45 797	160	45 637	49 229
<b>Stocks et en cours</b>		<b>1</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Matières premières		1	0	1	1
<b>Créances d'exploitation</b>		<b>39 220</b>	<b>2 546</b>	<b>36 674</b>	<b>36 810</b>
Avances et acomptes versés		35	0	35	224
Créances clients	3.5	39 185	2 546	36 639	36 586
<b>Autres créances et cptes de régularisation</b>		<b>9 321</b>	<b>224</b>	<b>9 097</b>	<b>9 169</b>
Autres créances	3.6	8 354	224	8 130	8 164
Charges constatées d'avance	3.6	967	0	967	1 005
<b>Impôts différés actif</b>	<b>3.9</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
<b>Trésorerie</b>		<b>60 756</b>	<b>-</b>	<b>60 756</b>	<b>53 332</b>
Valeurs mobilières de placement		24 204	0	24 204	27 739
Disponibilités		36 552	0	36 552	25 593
<b>Ecarts de Conversion</b>		<b>0</b>		<b>0</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>293 227</b>	<b>87 529</b>	<b>205 698</b>	<b>198 729</b>

**Bilan consolidé au 31 décembre 2017**

<b>PASSIF</b>		<b>31 décembre 2017</b>	<b>31 décembre 2016</b>
<i>En milliers d'euros</i>	<b>Note</b>		
<b>Capitaux propres</b>	<b>3.7</b>	<b>106 709</b>	<b>103 478</b>
Apports		44 264	44 264
Réserves consolidées		57 977	56 813
Résultat Net - Part du Groupe		4 471	2 392
Réserve de conversion Capitaux Propres		(3)	9
Subventions d'investissement		-	-
<b>Autres fonds propres</b>		-	-
Avances conditionnées		-	-
Droits du concédant		-	-
Fonds sous forme de subventions		-	-
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>8 603</b>	<b>8 613</b>
<b>Provisions et impôts différés</b>		<b>11 077</b>	<b>12 073</b>
Provisions pour risques et charges	3.8	10 679	11 598
Impôts différés	3.9	398	475
<b>Dettes financières</b>	<b>3.10</b>	<b>19 629</b>	<b>13 385</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		17 596	11 758
Dettes en crédit bail		351	154
Emprunts et dettes financières diverses		1 682	1 473
<b>Dettes d'exploitation</b>		<b>59 680</b>	<b>61 180</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 038	4 131
Dettes fournisseurs	3.11	9 527	9 718
Dettes fiscales et sociales	3.12	10 620	12 839
Dettes sur immobilisations	3.11	1 646	1 183
Autres dettes	3.12	6 883	5 438
Produits constatés d'avance	3.12	27 966	27 871
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>205 698</b>	<b>198 729</b>

## Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2017

<i>En milliers d'euros</i>	Note	Exercice clos le 31 décembre 2017	Exercice clos le 31 décembre 2016
<b>Ressource Fiscale Nette</b>	<b>4.1</b>	<b>27 801</b>	<b>26 890</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4.2</b>	<b>59 224</b>	<b>53 240</b>
Production stockée		-	-
Production immobilisée		62	146
Autres produits	4.3	712	487
Subventions	4.3	9 244	9 131
Reprises sur provisions et transferts de charges	4.4	2 029	1 594
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>71 271</b>	<b>64 598</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>95 899</b>	<b>95 352</b>
Achats stockés		80	42
Variations de stocks		-	-
Autres achats et charges externes		55 040	55 131
Charges de personnel		28 042	26 056
Impôts et taxes		3 295	2 502
Dotations aux amortissements	4.4	5 137	5 484
Dotations aux provisions	4.4	2 132	3 062
Autres charges	4.3	2 173	3 075
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>3 173</b>	<b>(3 864)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>4.5</b>	<b>-</b>	<b>393</b>
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>		<b>3 173</b>	<b>(3 471)</b>
Résultat exceptionnel	4.6	(1 662)	343
Impôts sur les bénéfices		(1 245)	(920)
Impôts différés		77	113
Résultat des sociétés mises en équivalence		4 118	5 955
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>4 461</b>	<b>2 020</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-	-
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>4 461</b>	<b>2 020</b>
Intérêts minoritaires		10	372
<b>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>		<b>4 471</b>	<b>2 392</b>

## Tableau de flux de trésorerie consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2017</b>
Résultat net	4 471
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :	
- Variation des amortissements et provisions d'exploitation	4 193
- Résultat et subventions d'investissement des sociétés mises en équivalence	(4 118)
- Autres mouvements non cash sur titres MEE	32
- Quote part des subventions d'investissement reprise en résultat	(342)
- Part des intérêt minoritaires	(10)
- Variation des impôts différés	(77)
- Plus ou moins-values de cession	(139)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	7 175
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	3 946
Variation autres fonds propres	0
Dividendes	(440)
Changement comptable	(68)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>14 623</b>
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles hors concession	(6 202)
Encaissements sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(1 160)
Remboursements de prêts et variation des autres immobilisations financières	0
Subventions d'investissement encaissées	0
<b>Flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement</b>	<b>(7 362)</b>
Remboursements d'emprunts, de crédit-bail et de dettes financières	163
Emissions d'emprunts et de dettes financières	0
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations de financement</b>	<b>163</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>7 424</b>
Trésorerie à l'ouverture	53 331
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>60 755</b>

## Table des matières

<b>1</b>	<b>CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER – FAITS SIGNIFICATIFS DE L’EXERCICE .....</b>	<b>6</b>
1.1	CADRE REGLEMENTAIRE .....	6
1.2	HISTORIQUE ET ACTIVITES DU GROUPE .....	6
1.3	FAITS SIGNIFICATIFS DE L’EXERCICE & EVENEMENTS POSTERIEURS.....	7
<b>2</b>	<b>PRINCIPES COMPTABLES ET D’ELABORATION DES COMPTES CONSOLIDES.....</b>	<b>9</b>
2.1	METHODES COMPTABLES.....	9
2.2	METHODES ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION .....	9
2.3	ECARTS D’ACQUISITION.....	11
2.4	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	11
2.5	IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	12
2.6	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	13
2.7	CREANCES.....	13
2.8	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT .....	13
2.9	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	13
2.10	ENGAGEMENTS SOCIAUX.....	13
2.11	IMPOTS DIFFERES.....	15
2.12	DISTINCTION ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL .....	15
2.13	SUBVENTIONS D’INVESTISSEMENT .....	15
2.14	PRODUITS CONSTATES D’AVANCE .....	15
2.15	UTILISATION D’ESTIMATIONS ET D’HYPOTHESES .....	16
2.16	APPLICATION DU ANC n°2015-05 .....	16
<b>3</b>	<b>NOTES SUR LE BILAN .....</b>	<b>17</b>
3.1	ANALYSE DES ECARTS D’ACQUISITION.....	17
3.2	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	17
3.3	IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	18
3.4	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	19
3.5	CREANCES CLIENTS.....	20
3.6	AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION .....	20
3.7	CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE) .....	21
3.8	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	21
3.9	IMPOTS DIFFERES.....	22
3.10	ANALYSE DES DETTES FINANCIERES .....	22
3.11	DETTES FOURNISSEURS .....	23
3.12	AUTRES DETTES .....	23
<b>4</b>	<b>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....</b>	<b>24</b>
4.1	ANALYSE DE LA RESSOURCE FISCALE.....	24
4.2	ANALYSE DU CHIFFRE D’AFFAIRES .....	24
4.3	ANALYSE DES SUBVENTIONS, AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES .....	25
4.4	ANALYSE DES DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS.....	25
4.5	ANALYSE DU RESULTAT FINANCIER.....	25
4.6	ANALYSE DU RESULTAT EXCEPTIONNEL .....	26
<b>5</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS .....</b>	<b>27</b>
5.1	EFFECTIF DU GROUPE.....	27
5.2	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	27
5.3	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	28

# 1 Cadre juridique et financier – Faits significatifs de l'exercice

## 1.1 Cadre réglementaire

La loi du 1<sup>er</sup> août 2003 sur la sécurité financière impose aux établissements publics de l'Etat de publier des comptes consolidés complets à compter de l'exercice 2006.

Dans ce cadre la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence (ci-après « CCIMP ») a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice 2017, qui seront « publiés » c'est à dire soumis à l'approbation de l'assemblée générale le 1 juin 2018.

## 1.2 Historique et activités du groupe

Le Groupe Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence (ci-après désigné « Groupe CCIMP ») est constituée principalement par l'établissement consulaire CCIMP (qui est une des plus anciennes compagnies consulaires de France), ainsi qu'un certain nombre de filiales, participations et « entités liées » mais sans existence de liens capitalistiques intervenant principalement dans le cadre des métiers de la CCI.

Ces activités se déclinent de la façon suivante :

APPUI AUX ENTREPRISES	APPUI AU TERRITOIRE	FORMATION ET INSERTION
SERVICES ET RELATIONS CLIENTS Centre de Relations Clients Formalités des Entreprises Entrepreneuriat Proximité et Animation	CABINET DU PRÉSIDENT	Groupe Ecole Pratique ISBATP
	COMMUNICATION ET ACTION CULTURELLE	
DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES STRATÉGIQUES	ETUDES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	INSERTION
	ACTION TERRITORIALE VIE INSTITUTIONNELLE	
<b>FONCTIONS SUPPORTS</b>		
RESSOURCES HUMAINES, AUDIT FINANCES, IMMOBILIER, INFORMATIQUE ET TELECOM		

### 1.3 Faits significatifs de l'exercice & Evènements Postérieurs

#### 1.3.1 Les principaux éléments significatifs ayant eu une incidence sur les comptes de l'exercice 2017 sont les suivants :

❖ Point sur la ressource fiscale :

Le détail de la ressource fiscale nette 2017 est la suivante :

<b>TOTAL RESSOURCE FISCALE BE en K€</b>	<b>Montant</b>
<b>Ressources fiscales 2017 attribué lors du BR 2017 de la CCIR le 24/11/2017</b>	<b>25 039</b>
<b>Fond de Solidarité 2017 attribué par la CCIR</b>	<b>2 400</b>
<b>Fonds de péréquation 2016</b>	<b>272</b>
<b>Fonds de péréquation 2017</b>	<b>14</b>
<b>Impact de transfert de TFC correspond à la masse salariale des collaborateurs mis à disposition de la CCIMP dans le cadre de la délégation régionale des Achats-Marchés à la CCIMP</b>	<b>76</b>
<b>TOTAL RESSOURCE FISCALE en K€</b>	<b>27 801</b>

• Fin du plan emploi consulaire :

Ce plan adopté par la Commission Paritaire Nationale le 25 novembre 2014 et validé par la tutelle le 29 décembre 2014, a été mis en œuvre sur l'exercice 2015 et s'est terminé au cours du premier semestre 2016.

Les charges ont été provisionnées en intégralité en 2015 (12,6 M€ dont 11,7 M€ réglé en 2015 et 2016). Il a été enregistré sur 2017 une charge de 802 k€ correspondant au coût des congés de transition 2017 dont l'impact en résultat est neutralisé par une reprise de provision du même montant. Le solde de la provision inscrite au bilan de 211 k€ correspond au reliquat des congés de transition.

- L'Assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'industrie de Marseille Provence a voté le 3 mars 2017 le règlement du solde du titre de perception concernant le prélèvement sur fonds de roulement intervenu en 2014 pour un reliquat de 4,3 M€. Il est rappelé que la CCIMP a initié un recours judiciaire contre ce texte et que celui-ci est toujours en cours. Ce versement intervient en concertation avec les autres membres du réseau afin de ne pas bloquer les versements liés aux dites sommes aux CCI. Le règlement a été effectué le 27 mars 2017.



- La CCIMP a débloqué en janvier 2017 le solde de 4 M€ de l'emprunt de 6 M€ consenti par le CIC le 15 décembre 2015 et autorisé par la tutelle le 11 décembre 2015. Cet emprunt a pour objet de financer les travaux des Immeubles De Gaulle, Beauvau et du Palais de la Bourse dans le cadre de la du projet de réunification des équipes.

### **1.3.2 Evènements postérieurs à la clôture :**

Lors de l'élaboration du BP 2018, la loi de finance n'avait pas encore été votée mais l'état annonçait une baisse des ressources pour les CCI de -17 % par rapport à 2017.

La CCIR PACA a voté en AG le 26/10/2017 un schéma de répartition fondé sur une stabilité des ressources collectées entre 2017 et 2018.

## 2 Principes comptables et d'élaboration des comptes consolidés

### 2.1 Méthodes comptables

Les comptes consolidés du Groupe CCIMP ont été établis conformément aux dispositions du règlement CRC 99-02.

Les règles et méthodes comptables ci-après restent inchangées par rapport à l'exercice précédent.

### 2.2 Méthodes et périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent par intégration globale toutes les sociétés et entités contrôlées, directement ou indirectement, par la CCIMP.

La clôture des comptes de toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation s'effectue le 31 décembre à l'exception de l'IAD au 31 mars. L'Association Kedge Business School dont l'exercice comptable correspond à une année académique a effectué un arrêté de ses comptes sociaux sur 12 mois au 31.12.2017. A noter que cet arrêté inclus les filiales chinoises KMC détenue à 100% par KIES, elle-même détenue à 100% par kedge. Il s'agit donc d'un sous pallier de consolidation.

Les états financiers au 31 décembre 2017 de la société ADL n'étant pas disponibles, la mise en équivalence des titres s'est faite sur la base des comptes au 31 décembre 2016. Il a été décidé que ce décalage d'un exercice soit également appliqué pour les deux autres filiales de la société SEGAP, AERIA et AERCO.

Tous les comptes et transactions entre les sociétés et entités du groupe sont éliminés.

L'effet sur le bilan et le compte de résultat des opérations internes au groupe est éliminé.

- **Méthodes de consolidation retenues pour les entités avec lesquelles il existe un lien en capital**

Le contrôle exclusif peut résulter d'un contrôle de droit, d'un contrôle contractuel, ou d'un contrôle de fait. Il est présumé lorsque le pourcentage des droits de vote détenus est supérieur à 40 %. Les entreprises sous contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le contrôle conjoint suppose le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, et un accord contractuel. Ces comptes consolidés n'incluent aucune société contrôlée conjointement.

L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en avoir le contrôle. Elle est présumée lorsque l'entité consolidante dispose directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise. Les comptes des entreprises sur lesquelles l'entité consolidante exerce une influence notable sont consolidés par mise en équivalence.

L'influence notable est également caractérisée, dans le cas où la CCIMP détient une fraction inférieure à 20% des droits de vote, soit par les fonctions de direction dans l'entreprise détenue exercées par du personnel de la CCIMP (le cas des trois aéroportuaires ADL, AERIA et AERCO) ou par la représentation de la CCIMP dans les organes de direction ou de surveillance de l'entreprise détenue (le cas de la SAFIM).

- **Méthodes de consolidation retenues pour les entités avec lesquelles il n'existe pas de lien en capital**

Ces entités dénommées « entités ad hoc » ou « entités liées » sont comprises dans le périmètre de consolidation de la CCIMP dès lors qu'elles remplissent les caractéristiques suivantes :

- l'entité constitue une structure juridique distincte
- elle a été créée spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires
- il s'agit d'une structure intervenant pour le compte de la CCIMP.

L'existence du contrôle sur l'entité liée est déterminée lorsque deux des trois critères suivants sont remplis :

- la CCIMP dispose en réalité des pouvoirs de décision, assortis ou non des pouvoirs de gestion sur l'entité ou sur les actifs qui la composent, même si ces pouvoirs ne sont pas effectivement exercés de manière habituelle et si l'entité bénéficie d'une autonomie de fonctionnement,
- la CCIMP a, de fait, la capacité de bénéficier de la majorité des avantages économiques de l'entité, et notamment de ses résultats,
- la CCIMP supporte la majorité des risques relatifs à l'entité, notamment lorsqu'il existe une convention signée entre les parties mettant les risques à la charge de la CCIMP.

Lorsque deux des trois critères conduisant à la consolidation d'une entité liée sont réunis, l'entité est consolidée selon la méthode de l'intégration globale, ou proportionnelle pour les filiales contrôlées conjointement.

Aucune quote-part de capital de l'entité n'étant détenue, les capitaux propres de l'entité constituent en totalité des intérêts minoritaires, qui sont isolés sur une ligne spécifique du bilan consolidé, si l'intégration est globale. Si l'intégration est proportionnelle, les capitaux propres de l'entité ne constituent pas des intérêts minoritaires.

Les entités ne remplissant pas ces critères mais pour lesquelles il existe des engagements significatifs sont détaillées en § 5.2 « Engagements liés aux subventions et mises à dispositions envers d'autres entités ».

• **Périmètre de consolidation**

Sur la base des méthodes indiquées ci-dessus le tableau suivant présente le périmètre de consolidation du Groupe CCIMP :

Périmètre de Consolidation	% intérêt	% contrôle	Méthode
Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille - Provence - Marseille 01	Entité consolidante		
Association MPT	0,00%	100%	Intégration Globale
ESCM S.A.	98,77%	98,77%	Intégration Globale
GRAND-PRE S.C.I.	99,99%	100%	Intégration Globale
WTC S.A.	99,94%	99,94%	Intégration Globale
Association Provence Promotion	0,00%	100%	Intégration Globale
Association Cluster PACA Logistique	0,00%	100%	Intégration Globale
Association Club de la Croisière	0,00%	100%	Intégration Globale
Association Cité des Entrepreneurs	0,00%	100%	Intégration Globale
Via Marseille Fos	0,00%	100%	Intégration Globale
Association ADEVEM	0,00%	100%	Intégration Globale
Massilia Mundi	0,00%	100%	Intégration Globale
CEFIM	0,00%	100%	Intégration Globale
Défi Services	0,00%	100%	Intégration Globale
Club Top 20	0,00%	100%	Intégration Globale
SAS Les Escampons	0,00%	100%	Intégration Globale
Association KEDGE Business School - Marseille 09	0,00%	50,00%	Intégration Proportionnelle
I.A.D S.C.R.	23,32%	23,32%	Mise en équivalence
SAFIM S.A.	15,01%	15,01%	Mise en équivalence
SA Aéroport Marseille Provence	25,00%	25,00%	Mise en équivalence
SEGAP S.A.	49,98%	49,98%	Mise en équivalence
<i>ADL</i>	34,71%		Mise en équivalence
<i>AERIA</i>	27,09%		Mise en équivalence
<i>AERCO</i>	51,00%		Mise en équivalence

**2.3 Ecarts d'acquisition**

En cas d'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue un écart d'acquisition.

Des écarts d'acquisition ont été identifiés pour les filiales et participations consolidées en intégration globale ou par mise en équivalence en remontant à l'origine de leur entrée dans le périmètre de consolidation.

Ces écarts d'acquisition sont totalement amortis, compte tenu de la durée d'amortissement retenue fixée à 10 ans lors de la prise de participation et de l'absence d'opérations de croissance externe récentes.

En conséquence, le règlement ANC 2015-06, d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2016, n'a pas eu d'effet sur les comptes consolidés de la CCIMP.

**2.4 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles concernent essentiellement les logiciels et sont amorties selon le mode linéaire sur une durée n'excédant pas 10 ans.

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement constituées de droits incorporels, telles que des marques enregistrées pour une valeur égale à la somme des dépenses externes et des frais accessoires engagés pour déposer les droits et octroyer une protection juridique. La durée d'amortissement de ces immobilisations est comprise entre 3 et 5 ans.

## 2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées conformément aux règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06 relatifs aux amortissements, dépréciations et évaluations des actifs.

### • Biens immobiliers

Le principe retenu est celui du coût historique. Quatre immeubles (cf. note 3.3) font exception à cette règle, car pour les constructions remontant à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, le coût historique n'était pas représentatif d'une valeur actuelle. Pour ces biens, il a été retenu dans le bilan consolidé, un coût de construction nue au m<sup>2</sup> de 762 €.

Les durées d'utilisation sont comprises entre 10 et 80 ans en fonction des composants.

Libellé de la famille	Durée amortissement
Palais de la Bourse	80 ans
Bâtiment	30 ans
Travaux carrelage, marbrerie, menuiserie	30 ans
Travaux de peinture, sol souple, faux-plafonds	30 ans
Travaux gros œuvre, maçonnerie	10 ou 30 ans
Travaux Etanchéité, plomberie, menuiserie	10 ans
Travaux installation générale et technique	10 ans
Honoraires d'architectes	10 ans

### • Biens mobiliers

Leur valorisation est réalisée au coût historique. Les biens mobiliers sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 3 à 10 ans.

Libellé de la famille	Durée amortissement
Mobiliers	10 ans
Audiovisuel	5 ans
Electroménager	5 ans
Matériel industriel	5 ans
Véhicules	5 ans
Matériel électronique	3 ans

L'amortissement linéaire est pratiqué pour l'ensemble des biens.

Le patrimoine culturel (tableaux, affiches, maquettes, ouvrages anciens etc..) ne fait pas l'objet d'un amortissement car les différents biens qui le composent ne se déprécient pas avec le temps.

### • Biens financés en crédit-bail

Les actifs significatifs financés par crédit-bail sont traités comme s'ils avaient été acquis à crédit et capitalisés sur la base de la valeur actuelle des loyers à venir. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur une durée d'utilisation de 5 ans.

## 2.6 Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidées sont inscrits à leur coût d'acquisition. Ils sont évalués à leur valeur d'inventaire, c'est-à-dire pour leur prix de revient, corrigé en cas de dépréciation par une provision calculée en fonction de leur valeur d'usage (ou selon la quote-part de situation nette). Compte tenu de la nature des TIAP (BMTN), une provision peut être constituée en cas de dépréciation de la valeur du nominal.

## 2.7 Créances

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur de réalisation de la créance est inférieure à la valeur comptable.

## 2.8 Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur prix de marché si celui-ci est inférieur (cours de bourse à la date de clôture dans le cas des titres cotés) ; les moins-values potentielles font l'objet de provisions appropriées.

## 2.9 Provisions pour risques et charges

En application du principe de prudence, une provision pour risques et charges est constatée dès lors qu'il existe un risque significatif, identifiable et dont les conséquences financières sont précisément mesurables.

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées conformément au Règlement n°2000-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs.

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisées quant à leur objet (litiges principalement...) mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

## 2.10 Engagements sociaux

L'évaluation au 31.12.2017 de ces engagements sociaux est effectuée par l'employeur CCIR PACA, de même que la valorisation des charges à payer relatives aux frais de personnel.

a) *Engagements sociaux sous la responsabilité de l'employeur, la CCIR PACA :*

Ces engagements sont calculés par la CCIR PACA qui informe les différentes CCIT, pour comptabilisation des dotations ou reprises de provisions.

Au 1.01.2017, les engagements sociaux se ventilent dans les comptes de la CCIMP comme suit :

- Allocations de fin de carrière : 3.192 K€
- Allocations d'ancienneté : 674 K€
- Allocations des contrats de « Cessation d'un Commun Accord de la Relation de Travail » : 103,1 K€

Au 31.12.2017, les engagements sociaux se ventilent dans les comptes de la CCIMP comme suit :

- Allocations de fin de carrière : 3.214 K€
- Allocations d'ancienneté : 639 K€
- Allocations des contrats de « Cessation d'un Commun Accord de la Relation de Travail » : 213 K€

Les engagements sociaux de l'Aéroport sont intégrés dans les comptes consolidés via la variation des titres mis en équivalence.

Conformément à la recommandation n°2013-02, il a été appliqué la méthode 1 (application des anciennes recommandations n°2003-R01).

b) *Engagements sociaux restants sous la responsabilité de la CCIMP :*

*- Evaluation des provisions pour retraites relatives au régime spécifique « décret 59 » :*

Ce régime spécifique bénéficie aux agents de la Chambre ou de leurs ayants droits, titularisés avant le 1<sup>er</sup> juillet 1959.

Pour l'évaluation de la provision, il a été tenu compte d'un taux de revalorisation de 1,50% et d'un taux d'actualisation de 1,30%, et l'espérance de vie fait référence à la table de mortalité par âge détaillé 2012-2014 de l'INSEE.

Compte tenu de ces critères d'évaluation, au 31.12.2017, ces provisions s'élèvent à 549 K€.

## **2.11 Impôts différés**

Les impôts différés résultent des différences entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs au bilan. Ils sont calculés selon la méthode du report variable, sur la base des taux d'imposition futurs connus en fin d'exercice qui s'appliqueront au moment où les différences temporaires seront effectivement taxées. Au titre de l'exercice 2017, le taux retenu est de 34,43% pour les différences dont le calendrier de reversement est estimé antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le groupe a pris note de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés en France de 34,43% à 28,92% telle que votée par la loi de finance pour 2017 pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Ce changement de taux conduit principalement à la revalorisation des impôts différés liés aux engagements sociaux. L'incidence de ce changement de taux a été constatée dans la charge d'impôt de l'exercice 2017

Les actifs sur pertes fiscales reportables et différences temporaires sont inscrits à l'actif, et dépréciés lorsque leurs utilisations futures sont peu probables.

## **2.12 Distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel**

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires.

Les éléments exceptionnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

## **2.13 Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dans les capitaux propres, à l'identique des comptes sociaux. Aucun retraitement n'est effectué concernant les reprises au compte de résultat.

## **2.14 Produits constatés d'avance**

Les produits de scolarité (Service Formation de la CCIMP et Association Kedge Business School) l'année académique 2017/2018 sont enregistrés en produits constatés d'avance.



## **2.15 Utilisation d'estimations et d'hypothèses**

En préparant les états financiers consolidés, la direction a exercé des jugements, effectué des estimations et fait des hypothèses ayant un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent parfois différer des valeurs estimées.

## **2.16 Application du ANC n°2015-05**

La société applique pour la première fois le règlement ANC n°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture. Cette modification constitue un changement de méthode comptable ayant notamment eu les incidences suivantes sur les comptes annuels de la société :

Présentation au compte de résultat des gains et pertes de change au même niveau de résultat (exploitation, financier et exceptionnel) que l'opération ayant généré ces écarts de change alors qu'au cours des exercices précédents, les gains et pertes de change étaient systématiquement enregistrés en résultat financier.

Détermination de la provision pour perte de change selon la position globale de change permettant de compenser les pertes de change latentes et les gains de change latents concernant des devises identiques et des échéances similaires.

### 3 Notes sur le bilan

#### 3.1 Analyse des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition d'un montant de 771 K€ sont totalement amortis compte tenu de leur ancienneté.

#### 3.2 Immobilisations incorporelles

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Ouverture 31 décembre 2016</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions</b>	<b>Clôture 31 décembre 2017</b>
<b>Valeurs Brutes</b>				
Frais établissement	178	0	36	142
Concessions, brevets, licences,	8 348	1 200	0	9 548
Fonds commercial	333	102	0	434
Autres	396	113	257	251
Avances et acomptes	119	19	0	138
<b>Total</b>	<b>9 374</b>	<b>1 433</b>	<b>293</b>	<b>10 513</b>

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Ouverture 31 décembre 2016</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>Clôture 31 décembre 2017</b>
<b>Amortissements</b>				
Frais établissement	142	0	0	142
Concessions, brevets, licences,	7 027	866	0	7 893
Autres	1	7	0	8
<b>Total</b>	<b>7 170</b>	<b>873</b>	<b>0</b>	<b>8 043</b>
<b>Valeurs Nettes</b>	<b>2 204</b>	<b>560</b>	<b>293</b>	<b>2 470</b>

- Les concessions, brevets et licences correspondent principalement aux logiciels.
- Les autres immobilisations incorporelles concernent essentiellement des immobilisations en cours.

### 3.3 Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	Ouverture 31/12/16	Acquisitions	Cessions	Clôture 31/12/17
<u>Valeurs Brutes</u>				
Terrains	770	1	-	771
Constructions agencements	92 489	2 075	16	94 548
Instal Tech, Matériel et outil indus	97	27	-	124
Autres immobilisations corporelles*	20 831	1 839	281	22 389
Immobilisations en cours	5 644	3 373	-	9 016
Avances et acomptes	-	-	-	-
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>119 830</b>	<b>7 314</b>	<b>297</b>	<b>126 848</b>

<i>En milliers d'euros</i>	Ouverture 31/12/16	Dotations	Reprises	Clôture 31/12/17
<u>Amortissements</u>				
Constructions agencements	61 473	3 120	11	64 582
Instal. Technique Matériel et outillage industriels	81	6	-	88
Autres immobilisations corporelles*	10 292	1 244	421	11 115
Immobilisations en cours	-	-	-	-
<b>Total amortissements immobilisations corporelles</b>	<b>71 846</b>	<b>4 371</b>	<b>432</b>	<b>75 785</b>
<b>Valeurs Nettes</b>	<b>47 984</b>	<b>2 943</b>	<b>(135)</b>	<b>51 063</b>

<i>En milliers d'euros</i>	Ouverture 31/12/16	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Clôture 31/12/17
* Dont				
Immobilisations en Crédit Bail	821	216	210	827
Amortissement Crédit Bail	668	171	362	477
Valeur Nette composée des immob. en crédit bail	<b>153</b>	<b>45</b>	<b>(152)</b>	<b>350</b>

- Les biens estimés à un coût de construction nue (762 €/m<sup>2</sup>) sont les suivants :
  - Palais de la Bourse : 10,9 M€
  - Immeuble rue Beauvau : 1,0 M€
  - Immeuble rue Ste Victoire (Ecole Pratique de Commerce) : 2,7 M€
  - Immeuble rue Ste Victoire (ESCM) : 4,4 M€
  - Site de Luminy : 1,3 M€
  - Site de Vaufrèges : 3,0 M€
- Le patrimoine culturel de la CCIMP représente une valeur brute de 6,8 M€.
- Les biens en crédit-bail correspondent principalement aux matériels informatiques (PC, serveurs, imprimantes..).

### 3.4 Immobilisations financières

<i>En milliers d'euros</i>	Ouverture 31 décembre 2016	Résultat	Variation des subventions	Dividendes versés	Dividendes reçus	Variation provision réglementées	Autres variations	Clôture 31 décembre 2017
Titres mis en équivalence	38 900	4 118	(456)	(7 175)	198	226	(390)	35 421
SAFIM	805	77	(80)					802
IAD	595	(113)						482
SA Aéroportuaire	23 100	3 560	(376)	(6 431)			(390)	19 463
SEGAP	1 418	6		(150)	198			1 472
ADL	2 563	225		(161)		226		2 853
AERCO	8 762	(427)		(258)				8 077
AERIA	1 657	790		(175)				2 272
<b>Total</b>	<b>38 900</b>	<b>4 118</b>	<b>(456)</b>	<b>(7 175)</b>	<b>198</b>	<b>226</b>	<b>(390)</b>	<b>35 421</b>

#### Hors titres mis en équivalence

<i>En milliers d'euros</i>	Ouverture 31 décembre 2016	Acquisitions	Cessions	Clôture 31 décembre 2017
<u>Valeurs Brutes</u>				
Titres de participation	180			180
Créances - participations	250	-	250	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	295	-	291	4
TIAP	9 614	5 900	5 613	9 901
Autres	282	10	1	291
<b>Total</b>	<b>10 621</b>	<b>5 910</b>	<b>6 155</b>	<b>10 376</b>

	Ouverture 31 décembre 2016	Dotations	Reprises	Clôture 31 décembre 2017
<u>Provisions</u>				
Titres de participation	155	5	-	160
Prêts	137	-	137	-
<b>Total</b>	<b>292</b>	<b>5</b>	<b>137</b>	<b>160</b>

<b>Valeurs Nettes</b>	<b>10 329</b>	<b>5 905</b>	<b>6 018</b>	<b>10 216</b>
-----------------------	---------------	--------------	--------------	---------------

- Les titres de participations non consolidés sont représentés par une quinzaine de sociétés dont le pourcentage d'intérêts de la CCIMP dans ces participations est inférieur à 5%.
- Les prêts correspondent essentiellement aux prêts accordés aux salariés de la CCIMP pour 0,1M€.
- Les TIAP sont constitués par 3 BMTN souscrits auprès de différentes banques par la CCIMP.

### 3.5 Créances clients

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31 décembre 2017</b>	<b>31 décembre 2016</b>
Créances clients	38 633	14 572
Factures à établir	552	24 025
Effets à recevoir	0	0
<b>Valeurs brutes</b>	<b>39 185</b>	<b>38 598</b>
Provision pour créances douteuses	2 546	2 012
<b>Valeurs nettes</b>	<b>36 639</b>	<b>36 586</b>

La ventilation des créances clients des différentes entités s'analyse comme suit :

- CCIMP : 3.5 M€
- Association Kedge Business School : 35.5 M€
- Autres Filiales : 0.1 M€

Toutes ces créances ont une date d'échéances inférieure à 12 mois.

### 3.6 Autres créances et comptes de régularisation

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31 décembre 2017</b>	<b>31 décembre 2016</b>
Créances fiscales et sociales	1 270	15
Débiteurs divers	2 807	5 118
Subventions	1 815	1 535
Autres créances	2 462	1 605
	<b>8 354</b>	<b>8 273</b>
Charges constatées d'avance	967	1 005
<b>Valeurs brutes</b>	<b>9 321</b>	<b>9 278</b>
Provision	224	109
<b>Valeurs nettes</b>	<b>9 097</b>	<b>9 169</b>

### 3.7 Capitaux propres (Part du Groupe)

Etat de variation des capitaux propres <i>En milliers d'euros</i>	Apports	Primes	Résultat de l'exercice	Réserves consolidées	Total	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2015</b>	<b>44 264</b>	-	(714)	58 076	101 626	8 985	110 611
Résultat			2 392		2 392	(372)	2 020
Variations de capital					-		-
Variations de périmètre					-		-
Dividendes versés				(2 361)	(2 361)		(2 361)
Dividendes reçus				2 197	2 197		2 197
Provision interne				335	335		335
Affectation du résultat			714	(714)			
Autres			-	(711)	(711)		(711)
<b>Total des contributions et distributions des / aux propriétaires de la société</b>	-	-	<b>3 106</b>	<b>(1 254)</b>	<b>1 852</b>	<b>(372)</b>	<b>1 480</b>
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2016</b>	<b>44 264</b>	-	<b>2 392</b>	<b>56 822</b>	<b>103 478</b>	<b>8 613</b>	<b>112 091</b>

Etat de variation des capitaux propres <i>En milliers d'euros</i>	Apports	Primes	Résultat de l'exercice	Réserves consolidées	Total	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2016</b>	<b>44 264</b>	-	<b>2 392</b>	<b>56 822</b>	<b>103 478</b>	<b>8 613</b>	<b>112 091</b>
Résultat			4 471		4 471	(10)	4 461
Variations de capital					-		-
Variations de périmètre					-		-
Dividendes versés				(7 218)	(7 218)		(7 218)
Dividendes reçus				6 778	6 778		6 778
Provision interne				(446)	(446)		(446)
Affectation du résultat			(2 392)	2 392			
Autres			-	(353)	(353)		(353)
<b>Total des contributions et distributions des / aux propriétaires de la société</b>	-	-	<b>2 079</b>	<b>1 153</b>	<b>3 232</b>	<b>(10)</b>	<b>3 222</b>
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2017</b>	<b>44 264</b>	-	<b>4 471</b>	<b>57 975</b>	<b>106 710</b>	<b>8 603</b>	<b>115 313</b>

- Le compte « Apports » correspond à la valeur des apports déterminée dans le bilan d'ouverture de la CCIMP au 1<sup>er</sup> janvier 1992, lors de la prise d'effet comptable de son changement de statut.

### 3.8 Provisions pour risques et charges

<i>En milliers d'euros</i>	Ouverture 31 décembre 2016	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture 31 décembre 2017
Prov. pour risques et charges	5 068	1 051	486	1 801	3 832
Prov. pour autres risques et charges	-	-	-	-	-
Provisions filiales (risques et charges)	1 959	486	-	-	2 446
Provisions pour impôts	-	-	-	-	-
Provisions pour engagements sociaux	4 571	132	88	213	4 401
Provisions pour apport branche activité	-	-	-	-	-
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>11 598</b>	<b>1 669</b>	<b>574</b>	<b>2 014</b>	<b>10 679</b>

Les engagements sociaux comprennent essentiellement les provisions d'indemnisation des départs à la retraite pour 4,4 M€.

### 3.9 Impôts différés

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Impôts différés actif brut	-	-
Provision Impôts différés actif		
Impôts différés actif net	-	-
Impôts différés passif	398	475

Les impôts différés résultent des retraitements pratiqués et des différences temporaires apparaissant entre les bases comptables et fiscales. Ils sont évalués en utilisant les taux d'impôt et les règles fiscales en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les impôts différés passifs sont principalement relatifs à la réévaluation des biens immobiliers de l'ESCM S.A., nette de l'amortissement correspondant et au décalage temporaire fiscal sur les engagements sociaux.

### 3.10 Analyse des dettes financières

<i>En milliers d'euros</i>	Court < 1 an	Moyen 1 à 5 ans	Long > 5 ans	Total 31 décembre 2017	Total 31 décembre 2016
Emprunt Moyen/Long terme	485	9 088	8 023	17 596	11 758
Concours bancaires courants	-	-	-	-	-
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	<b>485</b>	<b>9 088</b>	<b>8 023</b>	<b>17 596</b>	<b>11 758</b>
Dettes de crédit bail	351	-	-	351	154
Dettes financières diverses	1 682	-	-	1 682	1 473
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>	<b>2 033</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 033</b>	<b>1 627</b>
<b>Total des dettes (hors intérêts courus)</b>	<b>2 518</b>	<b>9 088</b>	<b>8 023</b>	<b>19 629</b>	<b>13 385</b>

L'exposition au risque de taux au 31.12.2017 se décompose de la façon suivante :

	en M€	en %
Taux fixes	10,7	91
Taux variables de 1 à 3 ans	<u>1,1</u>	<u>09</u>
	11,8	100

### 3.11 Dettes fournisseurs

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31 décembre 2017</b>	<b>31 décembre 2016</b>
Fournisseurs biens et services	1 461	1 969
Factures non parvenues	8 065	7 749
	<b>9 526</b>	<b>9 718</b>
Fournisseurs d'immobilisations	711	774
Factures non parvenues	935	409
	<b>1 646</b>	<b>1 183</b>
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>11 172</b>	<b>10 901</b>

Les factures non parvenues concernent essentiellement l'Association Kedge Business School (5,6 M€) et la CCIMP (2.3 M€).

### 3.12 Autres dettes

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31 décembre 2017</b>	<b>31 décembre 2016</b>
Dettes fiscales et sociales	10 620	12 839
Comptes créditeurs	0	0
Autres dettes	6 883	5 438
Produits constatés d'avance	27 966	27 871
<b>Autres dettes</b>	<b>45 469</b>	<b>46 148</b>

Les « Dettes fiscales et sociales » comprennent les provisions pour frais de personnel, congés payés et autres éléments de salaires (5,1 M€) et des dettes fiscales (5,6 M€). Les produits constatés d'avance concernent essentiellement Kedge Business School (26,7 M€).



## 4 Notes sur le compte de résultat

### 4.1 Analyse de la Ressource Fiscale

La ressource fiscale reste stable et correspond au montant alloué par la CCIR PACA.  
Les éléments impactant 2017 sont les suivants :

TOTAL RESSOURCE FISCALE BE en K€	Montant
Ressources fiscales 2017 attribué lors du BR 2017 de la CCIR le 24/11/2017	25 039
Fond de Solidarité 2017 attribué par la CCIR	2 400
Fonds de péréquation 2016	272
Fonds de péréquation 2017	14
Impact de transfert de TFC correspond à la masse salariale des collaborateurs mis à disposition de la CCIMP dans le cadre de la délégation régionale des Achats-Marchés à la CCIMP	76
<b>TOTAL RESSOURCE FISCALE en K€</b>	<b>27 801</b>

### 4.2 Analyse du chiffre d'affaires

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Filiales	52 301	46 599
<i>Ass Kedge Business School</i>	49 913	44 464
<i>Autres Filiales</i>	2 388	2 135
CCI MP	6 924	6 641
<b>TOTAL</b>	<b>59 225</b>	<b>53 240</b>

### 4.3 Analyse des Subventions, Autres Produits et Autres Charges

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Subventions et contributions reçues	9 244	9 131
Autres produits divers de gestion courante	712	487
◇	<b>9 956</b>	<b>9 618</b>
Subventions et contributions versées	(426)	(1 369)
Pertes sur créances irrécouvrables	(131)	(1 023)
Autres charges de gestion courante	(1 616)	(683)
◇	<b>(2 173)</b>	<b>(3 075)</b>
<b>Autres produits et charges d'exploitation</b>	<b>7 783</b>	<b>6 543</b>

Les subventions et contributions reçues comprennent les produits relatifs à la collecte de la taxe d'apprentissage pour un montant de 1,2 M€.

Les subventions et contributions versées sont relatives aux aides et autres concours attribués à différentes entités dans le cadre des activités de la CCIMP.

### 4.4 Analyse des dotations nettes aux provisions

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
<b>Opérations d'exploitation :</b>		
<b>Charges :</b>		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	5 137	5 484
Dotations aux provisions sur immobilisations	8	-
Dotations aux provisions sur actif circulant	996	398
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 129	2 664
	<b>7 270</b>	<b>8 546</b>
<b>Produits :</b>		
Reprises amortissements sur immobilisations	-	-
Reprises provisions sur actif circulant	457	1 594
Reprises provisions pour risques et charges	1 571	583
	<b>2 028</b>	<b>2 177</b>
<b>NET (Dotations) / Reprises</b>	<b>(5 242)</b>	<b>(6 369)</b>

### 4.5 Analyse du résultat financier

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31 décembre 2017	Exercice clos le 31 décembre 2016
Autres intérêts et produits assimilés	263	283
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0
Produits de participations et d'autres valeurs mobilières	56	70
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	253	503
Provisions nettes	(101)	(49)
Intérêts et charges assimilés	(471)	(414)
<b>Résultat financier</b>	<b>0</b>	<b>393</b>

## 4.6 Analyse du résultat exceptionnel

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2017</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2016</b>
Variation provisions pour risques et charges et dépréciations	776	(188)
Plus et moins values sur cessions d'actifs	0	0
Quote part subventions d'investissement	110	418
Autres éléments sur opération de gestion	(2 548)	113
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(1 662)</b>	<b>343</b>

## 5 Autres informations

### 5.1 Effectif du Groupe

L'effectif du Groupe CCIMP se répartit comme suit :

Effectif au 31 décembre 2017											31/12/2016
Groupe CCIMP	Contrats à Durée Déterminée					Contrats à Durée Indéterminée				Total	Total
Sexe	Apprentis	Non permanents Non statut	Auxiliaires + CUI (1)	Contractuels	Total	Stagiaires	Titulaires	Permanents non statut	Total	Tous Contrats	Tous Contrats
F	2	21	0	119	142	3	198	275	476	618	572
H	0	11	0	114	125	1	256	0	257	382	380
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>32</b>	<b>0</b>	<b>233</b>	<b>267</b>	<b>4</b>	<b>454</b>	<b>275</b>	<b>733</b>	<b>1000</b>	<b>952</b>

### 5.2 Engagements hors bilan

- Garantie et cautions données

Garantie (G) ou Cautions (C)	Date de la délibération de la C.C.I.M.P.	Montant initial ( en K.Euros )	En Cours au 31 décembre ( en K.Euros )	DENOMINATION DU BENEFICIAIRE	OBSERVATIONS
(G)		69	69	HEMA France	Garantie Bancaire
(C)	01/12/2004	198	198	Centre Français de Formation des Pompiers d'Aéroport	Cautions

- Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS en K€	ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS en K€
Fonds à recevoir sous forme de subventions	0	Redevances de crédit bail	
Fonds à recevoir sous forme de prêts	0	crédit bail mobilier	362
		crédit bail immobilier	0
Autres	0	Avances remboursables	
		Convention de soutien financier THE CAMPS	560
		Reste à payer sur marchés signés - op. d'investisse	0
		Autres : couvertures d'emprunts	0

### 5.3 Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires figurant au compte de résultat de l'exercice 2017 s'élève à 122 K€ et se ventile comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Contrôle légal des comptes	Diligences spécifiques
Filiales	73	0
CCI MP	49	0
<b><i>Total</i></b>	<b><i>122</i></b>	<b><i>0</i></b>